



N° 06917 / MBPE/MCIPPME-2023

Abidjan, le 01 AOUT 2023

**AVIS AUX IMPORTATEURS ET EXPORTATEURS DE
MARCHANDISES EN REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE**

**Objet : Suspension des importations, des exportations et des formalités de
dédouanement des marchandises en provenance et à destination du Niger**

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, réunis en session extraordinaire le 30 juillet 2023 en vertu du Protocole additionnel sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance et après examen de la situation politique au Niger, ont décidé de la fermeture de toutes les frontières terrestres et aériennes ainsi que de la suspension de toutes les transactions commerciales et financières entre les Etats membres et le Niger.

En application de cette décision, **les opérations d'importation et d'exportation ainsi que les formalités de dédouanement des marchandises, en provenance et à destination du Niger, sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.**

LE MINISTRE DU BUDGET
ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT



Moussa SANOGO

LE MINISTRE DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE ET DE
LA PROMOTION DES PME



Souleymane DIARRASSOUBA